



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 05 Juin 2009



SECTION CGT DE BRUNE PPDC

AUDIENCE CGT DU 29 MAI UN AVENIR SOMBRE !

Représentants de la Poste : Mmes Elham Castellani, Catherine Dalier ; Zeljana Curak, Ms David Gateau, Didier Dauphin.

Représentants de la CGT : Ms Yan Pierre, Gilles Rivoalan, Alain Pilard

Depuis de nombreuses semaines nous souhaitons être reçus par le nouveau Directeur d'établissement de Brune. L'annonce par la DOTC sud d'une réorganisation du traitement des retours exigeait des explications locales immédiates. Cette activité est faite actuellement par Bonvin et Brune PPDC d'où une inquiétude légitime des agents en place dans ces deux bureaux.

La directrice du centre nous a donc reçu vendredi dernier le 29 mai.

Toutes nos questions n'ont malheureusement pas reçu de réponse.

SUR LE PROJET CONCERNANT LES RETOURS

La boîte nous annonce un regroupement du tri des retours sur le STM dans le 20ème

La mise en œuvre se ferait dès le 1er septembre 2009 et 13 emplois seraient concernés à Brune.

Les personnels impactés seraient ceux dont l'activité de tri des retours atteint 70% ou plus de leur temps d'utilisation.

Dans un deuxième temps (mars 2010) le traitement des retours serait regroupé nationalement sur un seul site (on entend parler de Valenciennes).

Sur les 13 postes qui doivent disparaître: 3 personnes seraient en CLM et seront donc nommés au STM, 1 personne souhaiterait aller à Wissous, 3 seraient retraitables.

Il en reste donc 6 à trouver : faites vos jeux !
La responsable des ressources humaines convoquera les agents individuellement à partir du 08 juin.

On peut s'étonner que cette activité soit regroupée au STM alors que dans 6 mois/1an le tri sera à nouveau transférer mécanisation oblige selon la Poste. Quelles sont les raisons de cette précipitation, que deviendront alors les personnels qui auront suivi cette activité ?

Et dans l'immédiat, quels horaires proposés au STM.

Autant de questions restées pour l'heure sans réponse !

Dans tous les cas la CGT demande que les horaires actuels soient conservés

SUR LA VALORISATION DES MÉTIERS DU DÉPART

Après que Bonvin soit passé à travers le tamis de VMD, on nous avait annoncé le même processus pour Brune (Promotions et suppressions d'emplois) pour février 2009, puis les rumeurs faisaient état de juin. Après le fiasco de Bonvin l'inquiétude est là aussi légitime pour les collecteurs de Brune.

La Directrice du Centre nous annonce l'ouverture du dossier après l'été et nous renvoie à une réunion qu'elle organisera fin septembre.

POUR LE PERSONNEL DES SITES DISTANTS

La aussi, la séparation des activités : guichet/courrier se traduit par une situation aberrante. En plus des 9 carrés Pro, ne vont subsister que 7 bureaux ou les agents de brune vont continuer à préparer le courrier. Fausses économies puisque ce travail préparatoire qui permettait une arrivée du courrier sur la PPDC dans des conditions acceptables, est à faire à Brune : bilan retard dans l'envoi sur la Pic. La directrice serait en train de négocier une coupure (un quart d'heure) plus tardive. Par ailleurs les guichets ne vont plus avoir que deux séparations à effectuer : les colis d'une part, le courrier d'autre part.

Pendant des années on nous a bassiné sur la nécessité d'avoir le courrier prêt tôt, qualité de service oblige, or il est visible qu'aujourd'hui cette priorité s'efface devant la priorité économique.

Dans le même ordre d'idée la direction de Brune nous a annoncé la suppression des relevages de boîtes aux lettres le dimanche, et tant pis si ça déborde. Les relevages du lundi matin vont être sympa !

Toutes ces mesures ont pour conséquence une détérioration dommageable du service public et une aggravation des conditions de travail des Personnels de la Poste.

C'est inacceptable :

**PROCHAIN RENDEZ-VOUS :
HEURES D'INFORMATIONS SYNDICALES
MARDI 09 JUIN DE 11H30 À 14H00**